



Information sur la situation de mon pere

Par **titougama**, le **16/05/2008 à 17:53**

je suis un citoyen algerien mon pere a travailler en france plus que 10 ans et passer le service national en france en 1961 dernièrement il a obtenu la de residence en france ma question ce qu'il peut prendre une nationalite francaise dans ce cas la rmes sinseres salutations
monsieurs j attend votres reponse sur ma questions sur mon email titougama1331@yahoo.fr

Par **jeetendra**, le **17/05/2008 à 10:51**

bonjour, votre père devra faire [fluo]une demande de réintégration à la nationalité[/fluo]
[fluo]française,[/fluo] qu'il avait avant comme il a effectué son service militaire français en 1961, voir décret numéro 93-1362 du 30 décembre 1993, article 24-2 du Code Civil Français, courage à vous, cordialement